

15-ENTREPRISES

Les créations d'entreprises du secteur marchand non agricole, stimulées entre 2003 et 2011 par une croissance économique soutenue, ralentissent depuis 2012, touchées par la fin des grands projets structurants de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, en 2014, 4 700 entreprises se sont créées, soit 400 de moins qu'en 2011. En 2015, ce recul s'interrompt et la création d'entreprise se maintient.

Les créations pures, porteuses de développement économiques, concernent 70 % des créations d'entreprises. Le reste des créations se répartissent entre les reprises et les réactivations, après une période de mise en sommeil.

En dix ans, l'économie calédonienne s'oriente davantage vers les services : 60 % des créations d'entreprise les concernent, contre 49 % en 2005. Le poids relatif de la construction, du commerce et de l'industrie recule, mais ces secteurs restent porteurs de développement économique.

Tous secteurs confondus, le taux de création s'élève à 15,4 % en 2015, contre 20,8 % en 2010. Malgré ce recul, il retrouve un niveau similaire à celui des années 2000 avant l'euphorie économique. Le taux de création varie selon le secteur d'activité. La santé humaine-action sociale, les activités spécialisées et l'information-communication sont les secteurs les plus dynamiques, contrairement au commerce et au transport-entreposage, mais tous sont créateurs d'entreprises.

En 2015, le taux de survie à cinq ans se dégrade nettement : 60 % des entreprises créées en 2010 sont encore actives cinq ans après, contre 68 % pour les entreprises créées en 2005. Ce sont les deux premières années de leur existence que les entreprises sont les plus fragiles : un quart des entreprises disparaissent avant leur 2^e anniversaire.

Aussi, pour créer un environnement propice à la survie de l'entreprise, et ainsi éviter de déboucher sur une cessation d'activité, des aides existent. Elles sont proposées par la Nouvelle-Calédonie, les provinces et de nombreux organismes publics ou privés. Ces aides se présentent sous des formes diverses : logistiques (information, conseil, formation, accompagnement et appui technique) ou financières (subventions, défiscalisations, exonérations sociales ou fiscales, micro-crédits, prises de participation au capital, avances en comptes courants, ou prêts d'honneur sans intérêts qui viennent consolider les fonds propres).

► **Création d'entreprise.** La création d'entreprise se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire RIDET, et correspond à la création du premier établissement économique actif. Le concept de création d'entreprise est pris au sens large, et inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité (créations pures, reprises, réactivations) :

- **Création pure** : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.
- **Reprise** : unité légale reprenant totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.
- **Réactivation** : une entreprise, qui avait cessé son activité, la reprend.

► **RIDET.** Voir 15.2.

► **Secteur marchand non agricole.** Il regroupe les activités économiques, à l'exclusion des activités "agriculture, sylviculture et pêche", pour lesquelles les ventes, ou tout autre mode de valorisation de la production sur le marché, représentent une part majoritaire des ressources.

► **Taux de création.** Rapport entre le nombre de créations d'entreprises d'une année et le stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.

► **Taux de survie.** Le taux de survie des entreprises à *n* années est la proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée ayant atteint leur *n*ème anniversaire. Plus concrètement, lorsque l'on parle du taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 2005, il s'agit de la proportion d'entreprises créées en 2005 qui existent toujours en 2010, soit 5 années après leur création.

► **Cessation d'activité.** Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Les cessations d'activité sont comptabilisées dès lors que les formalités de radiation ont été effectuées par l'intéressé. Cette démarche n'étant pas obligatoire, le nombre de cessation est vraisemblablement sous-estimé.

SOURCE [1] ISEE, Répertoire RIDET.

VOIR AUSSI

CCI : www.cci.nc

CMA : www.cma.nc

CANC : www.canc.nc

MEDEF : www.medef.nc

CEROM, *Entreprises de Nouvelle-Calédonie*, avril 2011.

15.1 DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES

Taux de création par secteur d'activité [1]

	2000	2005	2010	2015
Industries hors nickel et IAA	14,2	16,8	19,4	12,2
Industrie du nickel	13,0	3,7	7,9	2,0
Industries agro-alimentaires (IAA)	10,3	9,9	20,4	12,7
Construction	14,1	22,8	21,6	13,8
Commerce et réparation	13,0	16,2	17,1	12,0
Transports et entreposage	12,9	11,2	12,0	9,9
Hébergement et restauration	17,3	13,0	18,9	12,0
Information et communication	21,8	27,1	22,9	15,7
Activités financières, d'assurance et immobilières	8,4	8,7	11,1	13,9
Activités spécialisées (a)	24,1	21,3	27,5	19,9
Santé humaine et action sociale (b)	23,9	29,7	26,7	24,2
Autres	20,0	19,0	20,1	16,9
Total secteur marchand non agricole	16,3	19,1	20,8	15,4

(a) Activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien

Unité : %

(b) y compris administration publique et enseignement

Répartition des créations d'entreprises par secteur d'activité [1]

	2000	2005	2010	2015
Industries hors nickel et IAA	209	242	380	284
Industrie du nickel	3	1	3	1
Industries agro-alimentaires (IAA)	27	25	62	49
Construction	594	1 029	1 369	1 056
Commerce et réparation	396	512	610	495
Transports et entreposage	157	150	198	181
Hébergement et restauration	142	112	174	138
Information et communication	46	73	98	80
Activités financières, d'assurance et immobilières	69	81	138	308
Activités spécialisées (a)	603	606	1 108	1 087
Santé humaine et action sociale (b)	271	439	599	675
Autres	210	243	350	362
Total secteur marchand non agricole	2 727	3 513	5 089	4 716

(a) Activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien

Unité : nombre

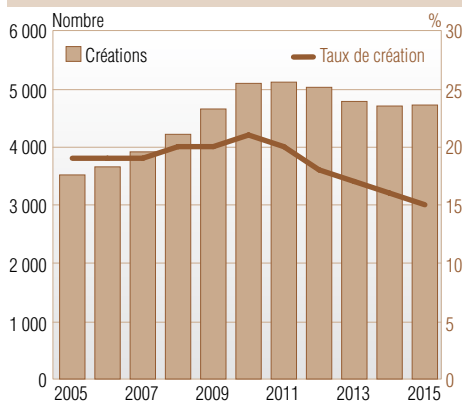
(b) y compris administration publique et enseignement

Répartition des créations d'entreprises par type [1]

	2000	2005	2010	2015
Pure	2 016	2 480	3 761	3 324
Reprise	116	103	93	73
Réactivation	595	930	1 235	1 319
Total secteur marchand non agricole	2 727	3 513	5 089	4 716

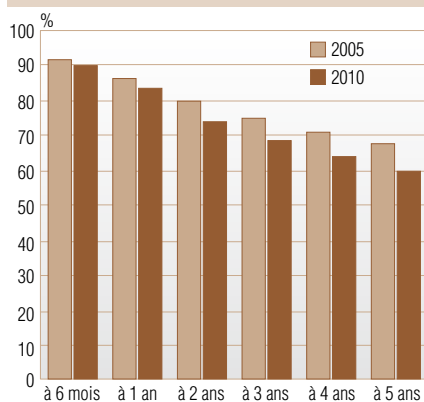
Unité : nombre

Évolution du nombre de création d'entreprises* et du taux de création [1]



* Du secteur marchand non agricole.

Taux de survie des entreprises* créées en 2005 et 2010 [1]



* Du secteur marchand non agricole.

15-ENTREPRISES

Fin 2015, 57 140 entreprises sont immatriculées au RIDET, secteurs privé et public confondus.

Par secteur d'activité, au sens de la **Nomenclature d'Activités Françaises**, les services comptent le plus grand nombre d'entreprises (63 % des inscriptions, particulièrement dans les activités immobilières). Viennent ensuite la construction, l'agriculture, le commerce et l'industrie.

La répartition des entreprises par tranche de salariés montre l'importance des petites structures en Nouvelle-Calédonie. 88 % des entreprises ne disposent en effet d'aucun salarié ; elles se concentrent dans les activités de construction et l'agriculture. 9 % des entreprises ont moins de 10 salariés et 2 % ont entre 10 et 100 salariés ; on retrouve celles-ci dans le commerce, la construction et l'industrie manufacturière. Les entreprises de plus de 100 salariés ne représentent que 0,2 % des entreprises répertoriées. La moitié de ces grandes entreprises se concentre dans cinq secteurs : l'administration publique, la santé humaine, l'action sociale, le commerce, les activités de services administratifs et de soutien (dont les activités liées à l'emploi) et l'industrie manufacturière (notamment la production métallurgique de nickel).

Par forme juridique, quatre statuts regroupent l'essentiel des entreprises : 40 % sont inscrites en tant qu'entrepreneur individuel, 21 % sont des associations et 32 % se répartissent entre les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés civiles (dont les SCI).

Par province, toutes les activités sont représentées, mais la province Sud en concentre l'essentiel. Ainsi, huit entreprises sur dix de l'industrie, de la construction et des services sont implantées en province Sud. Elle concentre même près d'une entreprise agricole sur deux. En provinces Nord et îles Loyauté, le tissu productif est essentiellement agricole.

En cinq ans, cette répartition du tissu productif n'a pas évolué, malgré le développement économique du Nord, tiré par la zone VKP. Toutefois, certaines entreprises peuvent avoir leur siège social situé en province Sud, mais exercer tout ou partie de leur activité en province Nord.

Bien que moins nombreuses qu'en province Sud, les entreprises sont davantage pérennes en provinces Nord et îles Loyauté. Ainsi, en 2015, le **taux de survie** à cinq ans est de 70 % pour les entreprises créées en 2010 dans ces deux provinces, contre 58 % dans le Sud.

► **Entreprise.** L'entreprise peut être définie comme une unité juridique de production, apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter ; ou encore comme une personne physique ou morale exerçant de manière indépendante une activité professionnelle non salariée. En plus des différentes formes de sociétés, cette définition recouvre donc aussi les travailleurs indépendants, les associations ou les services publics. Il ne faut pas confondre la notion d'entreprise avec celle d'établissement, qui est le lieu où l'entreprise exerce son activité (une entreprise peut en effet avoir plusieurs établissements).

► **Répertoire d'Identification Des Entreprises et des Établissements (RIDET).** Géré par l'ISEE, le répertoire RIDET a été fondé par l'arrêté n°83-661/CG du 20 décembre 1983. Sa finalité est double :

- administrative : ce système d'identification assure en effet la couverture exhaustive du champ des entreprises et de leurs établissements ainsi que le suivi des principaux événements affectant leur Etat civil (création, modification, cessation d'activité...). Il permet l'identification précise et stricte des unités couvertes. De plus, il attribue un numéro unique obligatoire pour les relations avec les administrations et utilisable par tous les organismes intéressés.
- statistique : à l'occasion de la création ou de la déclaration modificative (changement d'adresse, de nom...), il est procédé à la collecte et à la codification de renseignements économiques.

► **Nomenclature d'Activités Française (NAF).** C'est la codification officielle des activités exercées par les entreprises, utilisée pour refléter le développement des activités économiques et faciliter les comparaisons internationales. Toutes les activités économiques des entreprises inscrites au RIDET sont codifiées dans cette nomenclature.

► **Taux de survie.** Voir 15.1.

SOURCES [1] ISEE, Répertoire RIDET. [2] CAFAT.

VOIR AUSSI

CCI : www.cci.nc

CMA : www.cma.nc

CANC : www.canc.nc

CEROM, *Entreprises de Nouvelle-Calédonie*, avril 2011.

P. Godin, *Enquête sur les petites entreprises kanak en tribu*, mai 2009 : www.nouvellecaledonie2025.gouv.nc

15.2 CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

Répartition des entreprises par secteur d'activité et tranche de salariés en 2015* [1 et 2]

	0	1 à 9	10 à 19	20 à 29	30 à 49	50 à 99	100 à 199	200 et +	Total
Agriculture	5 943	324	27	11	3	2	0	0	6 310
Industrie	2 077	476	113	38	34	20	5	10	2 773
Industries extractives	33	21	12	5	4	5	0	2	82
Industrie manufacturière (a)	1 946	415	90	32	25	14	4	5	2 531
Construction	6 811	855	114	20	21	8	4	1	7 834
Commerce	2 661	1 137	147	41	35	14	7	3	4 045
Services	33 047	2 520	271	102	100	68	42	32	36 182
Transport et entreposage	1 433	336	41	12	16	9	3	2	1 852
Hébergement et restauration	704	347	50	18	11	13	7	2	1 152
Activités immobilières	8 789	142	10	3	0	1	1	0	8 946
Activités de services administratifs et de soutien	3 200	312	46	15	14	14	8	1	3 610
Santé humaine et action sociale	1 929	304	32	13	11	3	9	3	2 304
Total	50 539	5 312	672	212	193	112	58	46	57 144

* Au 31 décembre.
(a) Y compris KNS.

Unité : nombre

Répartition des entreprises par province en 2015* [1]

	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud
Agriculture	11,6	42,1	46,3
Industrie	3,5	12,1	84,3
Construction	4,3	14,5	81,2
Services	6,7	15,0	78,4

* Au 31 décembre.

Unité : %

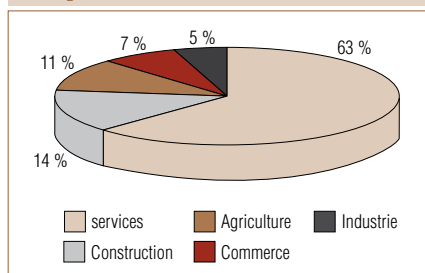
Part des entreprises et des salariés par province en 2010 et 2015* [1]

	2010		2015	
	Entreprises	Salariés	Entreprises	Salariés
Province des îles	6,9	2,2	6,7	2,4
Province Nord	18,1	9,9	17,8	10,7
Zone VKP	5,0	5,2	5,2	6,0
Province Sud	74,9	87,8	75,5	86,9
Grand Nouméa	65,8	84,1	66,6	83,0

* Au 31 décembre.

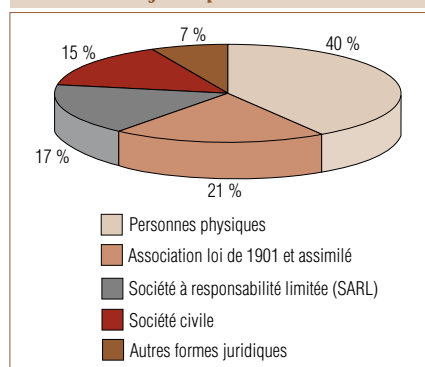
Unité : %

Répartition des entreprises par secteur d'activité en 2015*[1]



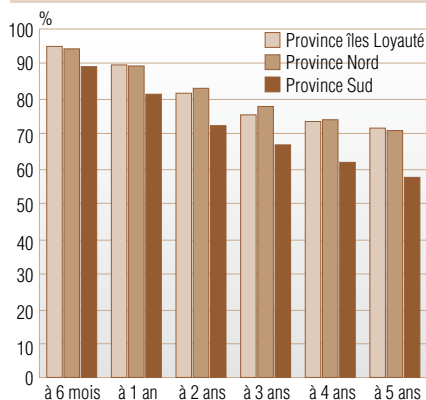
* Au 31 décembre.

Répartition des entreprises par principales formes juridiques en 2015*[1]



* Au 31 décembre.

Taux de survie des entreprises créées en 2010 par province [1]



15-ENTREPRISES

En Nouvelle-Calédonie, trois entreprises du secteur marchand sur dix exercent dans l'artisanat. Ainsi, au 1^{er} janvier 2016, 11 580 établissements artisanaux étaient recensés au Répertoire des Métiers, soit une croissance de plus de 20 % en dix ans.

L'artisanat est un acteur important de l'économie calédonienne. Il contribue à la création de richesses avec un chiffre d'affaires annuel déclaré de 150 milliards de FCFP en 2015, selon la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**. Quatre entreprises sur dix qui se sont créées dans le secteur marchand non agricole en 2015 exercent une activité artisanale. En outre, 17 000 personnes travaillent dans ce secteur (soit 16 % de la population active occupée) : 11 050 comme chefs d'entreprises, 5 680 comme salariés et 335 comme apprentis. En Nouvelle-Calédonie, 9 % des salariés du privé sont employés dans l'artisanat, et un apprenti sur deux est formé à un métier artisanal. 75 % des jeunes diplômés aux métiers artisanaux intègrent la vie active à l'issue de leur formation.

La densité artisanale (431 établissements pour 10 000 habitants) est presque trois fois plus élevée qu'en France y compris dans les départements d'Outre-Mer. Présent sur l'ensemble du territoire, le secteur de l'artisanat contribue à la dynamisation économique des territoires, et assure un rôle de proximité dans les communes par une offre de services et produits à la population. Toutefois, les **entreprises artisanales** sont concentrées en province Sud (81 % d'entre elles) et plus particulièrement dans le Grand Nouméa (74 %). 14 % sont implantées en province Nord et 5 % en province des îles Loyauté.

En Nouvelle-Calédonie, 283 activités artisanales sont exercées, ces dernières étant réparties en quatre grands secteurs d'activités. Le bâtiment demeure le secteur phare (un établissement sur deux exerce dans ce secteur en 2015), même si sa part prépondérante s'atténue ces dernières années, au profit des activités de service, de production et de l'alimentation.

La part des sociétés de capitaux continue d'augmenter (22 % en 2015, contre 11 % en 2004), structurant davantage le secteur artisanal. Pour autant, l'entreprise individuelle reste largement plébiscitée par 78 % des artisans calédoniens. Les chefs d'entreprises artisanales sont âgés en moyenne de 48 ans, et sont des hommes pour 78 % d'entre eux. Les secteurs les plus féminisés sont les services et l'alimentation, avec une entreprise sur deux dirigée par une femme.

► **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie.** Créée en 1979, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** a pour mission de représenter les artisans et défendre les intérêts généraux du secteur des métiers, de soutenir le développement des entreprises artisanales, d'accompagner les artisans dans chaque étape de leur vie professionnelle (création de l'entreprise, développement, gestion, transmission), de former les jeunes par l'apprentissage et d'améliorer les compétences des professionnels, et de promouvoir l'artisanat. La CMA déploie une offre de services de proximité auprès des artisans des trois provinces, à travers ses différents sites (Nouméa, Dumbéa, La Foa, Koné, Koumac, Poindimié, Lifou), et la réalisation de permanences dans les communes ainsi que de visites dans les entreprises. Le Centre de Formation de l'Artisanat forme chaque année plus de 300 apprentis dans 13 métiers différents.

► **Entreprise artisanale.** Sont considérées comme artisanales les activités de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service, nécessitant en partie un travail manuel dans la fabrication du produit. L'entreprise artisanale doit employer moins de dix salariés au moment de son inscription au Répertoire des Métiers.

SOURCE [1] CMA, Observatoire de l'Artisanat, *Chiffres clés 2016*.

VOIR AUSSI

CMA : www.cma.nc

15.3 ENTREPRISES ARTISANALES

Évolution des entreprises artisanales* par province [1]

	Province îles Loyauté	Province Nord	dont Voh-Koné- Pouembout-Poya	Province Sud	dont Grand Nouméa	Nouvelle- Calédonie
2003	587	1 596	///	6 834	6 162	9 017
2004	639	1 555	///	7 018	6 343	9 212
2005	653	1 511	///	7 225	6 536	9 389
2006	644	1 444	///	7 580	6 889	9 668
2007	636	1 434	///	7 726	7 034	9 796
2008	629	1 449	465	8 097	7 390	10 175
2009	649	1 568	510	8 592	7 829	10 809
2010	661	1 702	572	9 102	8 294	11 465
2011	584	1 670	625	9 226	8 441	11 480
2012	595	1 771	675	9 778	8 946	12 144
2013	582	1 715	677	9 648	8 836	11 945
2014	527	1 678	705	9 502	8 705	11 707
2015	511	1 637	699	9 315	8 517	11 463
2016	522	1 633	709	9 426	8 610	11 581

* Au 1^{er} janvier de chaque année.

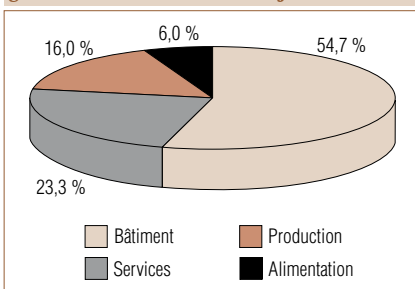
Unité : nombre

Densité artisanale* en France et en Outre-Mer [1]

Nouvelle-Calédonie	431 (2016)
Guadeloupe	286 (2013)
Martinique	255 (2013)
Guyane	188 (2013)
Réunion	177 (2013)
France (hors Mayotte)	185 (2014)
France métropolitaine	170 (2014)
Mayotte	122 (2013)

* Nombre d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants.

Répartition des entreprises artisanales par grand secteur d'activité au 1^{er} janvier 2016[1]



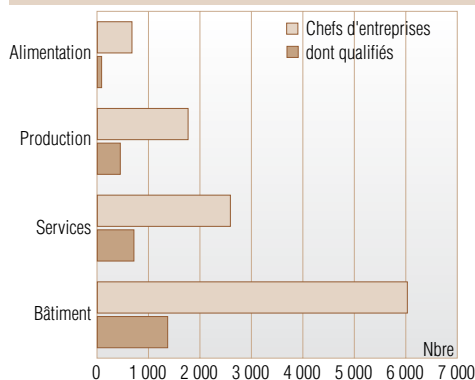
Entreprises et salariés* de l'artisanat par catégorie d'activité [1]

	0 salarié		1 salarié		2 à 3 salariés		4 à 5 salariés		6 à 10 salariés		11 à 14 salariés		Total	
	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.	Ent.	Sal.
Alimentation	511	50	50	59	146	26	119	32	248	16	212	694	775	
Bâtiment	5 602	239	239	220	541	95	429	124	958	49	617	6 329	2 784	
Production	1 579	83	83	73	188	49	223	53	406	17	210	1 854	1 110	
Services	2 404	104	104	100	248	47	215	38	300	11	148	2 704	1 015	
Ensemble	10 096	476	476	452	1 123	217	986	247	1 912	93	1 187	11 581	5 684	

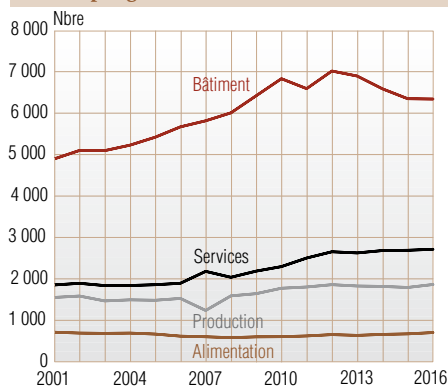
* Nombre de salariés au 30 septembre 2015.

Unité : nombre

Les chefs d'entreprises artisanales par grand secteur et qualification au 1^{er} janvier 2016 [1]



Évolution des entreprises artisanales* par grand secteur d'activité [1]



* Au 1^{er} janvier de chaque année.

15-ENTREPRISES

Après des années d'embellie liées à la dynamique des projets métallurgiques, l'année 2012 semble être le point d'inflexion d'un ralentissement de l'activité des entreprises. Cette dernière a néanmoins progressé de 3 % (contre 8 % en 2011 et 2010), tandis que l'inflation s'élevait à 1,8 %.

En 2012, les entreprises privées des secteurs du commerce, de la construction, des services et de l'industrie (champ ICS) ont injecté 1 254 milliards de FCFP dans l'économie calédonienne, soit un chiffre d'affaires moyen généré de 147 millions de FCFP par entreprise. Elles ont ainsi injecté 384 milliards de valeur ajoutée dans l'économie calédonienne. Les secteurs qui contribuent le plus au total de la valeur ajoutée sont le commerce (24 %), l'industrie (18 %) et la construction (15 %). La valeur ajoutée des entreprises représente en moyenne 31 % de leur chiffre d'affaires, une part stable ces dernières années et comparable à celle de la métropole.

En 2012, l'ensemble des frais de personnel (salaires, traitement et charges sociales) représente deux tiers de la valeur ajoutée du secteur marchand. Chaque entreprise emploie en moyenne cinq salariés, qui coûte chacun 6,2 millions de FCFP par an à son employeur, soit 170 000 FCFP de plus qu'en 2011, et produit 9,5 millions de FCFP de valeur ajoutée.

L'excédent brut d'exploitation baisse de 4 % au profit des salaires (+5 %). Ces derniers augmentent plus vite que les effectifs salariés (+2 %). En 2012, la perte de richesse des entreprises est essentiellement liée aux secteurs de l'industrie minière et de la production et distribution d'électricité.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 77 milliards de FCFP en forte diminution par rapport à 2011 (-7 %). Cette année, en contrepartie, les entreprises compensent ces baisses de résultats par des résultats exceptionnels liés à la vente de leurs actifs à hauteur de 11 milliards de FCFP et réalisent, à impôt sur les sociétés constant, un résultat net de 63 milliards de FCFP, en légère progression.

Leur profitabilité financière (Résultat net/Chiffre d'affaires) reste stable et atteint 5,1 % du chiffre d'affaires global, contre 7,4 % en métropole.

► **Entreprise.** Voir 15.2.

► **Champ ICS.** Cette appellation désigne l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. En sont exclus les secteurs agricoles et financiers, l'administration, les activités associatives et locatives de biens immobiliers.

Les résultats présentés dans cette rubrique sont issus des données fiscales des entreprises déclarant à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur les revenus au titre des bénéfices industriels et commerciaux au régime réel ou simplifié. Sont exclues de cette étude les entreprises du secteur de la métallurgie du nickel.

► **Valeur ajoutée (VA).** Production de richesse totale, correspondant au chiffre d'affaires (CA), diminuée de la consommation intermédiaire.

► **Excédent Brut d'Exploitation (EBE).** Il représente l'excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main d'œuvre rémunérée. Il est égal à la valeur ajoutée au coût des facteurs, diminuée des frais de personnel.

► **Résultat courant avant impôts.** Il est égal au résultat d'exploitation majoré du résultat financier et des opérations en commun. Il mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise.

► **Résultat net.** Il correspond, au sens comptable, à la différence entre les produits et les charges de l'entreprise.

SOURCES [1] ISEE, Statistiques d'entreprise, chiffres clés 2012. [2] IEOM.

VOIR AUSSI

ISEE : www.isee.nc

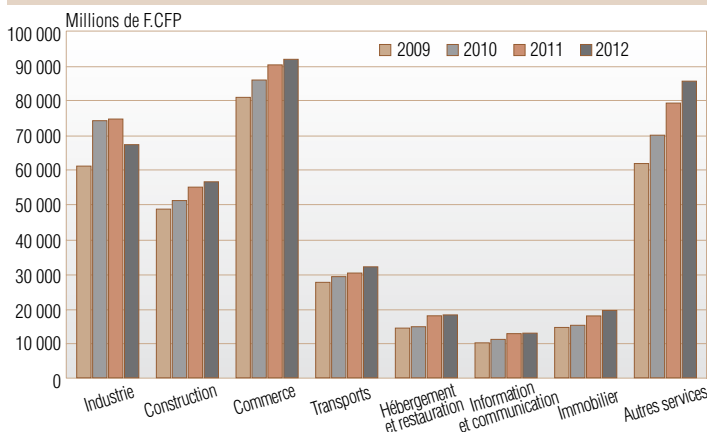
15.4 SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

Évolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des entreprises [1]

	Nombre d'unités légales				Chiffre d'affaires (CA)				Valeur ajoutée (VA)			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Industrie	692	737	793	824	188729	216368	224864	228366	61 154	74 274	74 750	67 347
Construction	1 346	1 404	1 491	1 506	150 017	156 509	165 735	163 903	48 728	51 201	55 079	56 621
Commerce	1 684	1 708	1 806	1 809	445 255	485 374	515 686	539 226	81 016	86 026	90 395	92 008
Transports	572	576	627	572	62 896	68 962	74 989	76 285	27 578	29 223	30 263	32 059
Hébergement et restauration	345	350	389	393	33 387	35 444	41 866	43 513	14 355	14 754	17 909	18 167
Information et communication	143	155	173	172	21 514	23 090	27 010	25 279	10 098	11 100	12 759	12 901
Immobilier	1 004	1 022	1 111	1 179	23 254	22 138	27 734	29 238	14 549	15 170	17 875	19 462
Autres services	1 843	1 884	2 078	2 104	112 195	121 761	137 222	148 810	61 897	70 087	79 363	85 697
Total général	7 629	7 836	8 468	8 559	1 037 246	1 129 646	1 215 106	1 254 619	319 376	351 836	378 392	384 263

Unités : nombre, million de F.CFP

Valeur ajoutée des entreprises par secteur [1]



Principaux indicateurs de la santé financière des entreprises en 2012 [1]

	Nb unités légales	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Part des frais de personnel dans la VACF	Rentabilité commerciale (EBE/CA)	Profitabilité financière (Résultat/CA)	Rentabilité financière (Résultat/capitaux)
Industrie	824	29	28	72	7,8	5,4	7
Industries extractives	57	27	19	81	4,8	3,8	1
Industrie manufacturière (hors métallurgie du nickel)	684	34	31	69	10,4	5,9	26
Construction	1 506	35	26	74	8,8	5,8	25
Commerce	1 809	17	35	65	5,7	3,5	26
Transports et entreposage	572	42	31	69	13,1	-0,2	-1
Hébergement et restauration	393	42	19	81	7,9	4,4	7
Information et communication	172	51	36	64	18,4	10,0	30
Activités immobilières	1 179	67	75	25	47,3	22,1	8
Autres services	2 104	58	28	72	10,1	8,2	36
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	728	52	25	75	11,5	8,5	40
Santé humaine et action sociale	521	63	23	77	9,6	7,2	27
Autres activités de services aux ménages	237	46	20	80	9,2	4,8	33
Total général	8 559	31	32	68	8,8	5,1	14

Unités : nombre, %

Évolution des concours de caractère bancaire des entreprises* [2]

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Crédits d'exploitation	76 575	76 605	76 469	84 621	83 638	75 075	81 002
Crédits d'investissement	206 207	213 900	227 190	243 403	235 173	242 294	242 869
Crédits à l'habitat	91 740	101 159	109 372	113 487	117 498	127 084	136 938
Autres crédits	7 483	11 826	13 063	15 251	16 620	13 267	11 573
Total	382 005	403 490	426 094	456 762	452 929	457 721	472 383

* Au 31 décembre.

Unité : million de F.CFP